

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES

ASSEMBLEE PLENIERE

Mercredi 8 mars 2017

COMPTE RENDU

Accueil des élus juniors et des intervenants de cette journée

Présentation de la journée par Théophile De Nemesker, Président de l'Assemblée Junior

Zoom sur la rencontre précédente du 8 février 2017 avec les associations liées à la Solidarité Internationale

Point sur les actions menées sur le « Bien Vivre Ensemble pour une éducation à la paix » dans les deux collèges expérimentaux : collège Albert Sidoisne à Bonneval et Michel Chasles Epernon

Proposition d'une présentation sous la forme d'un powerpoint par les deux CDJ du collège d'Epernon des actions mises en place depuis la dernière réunion en février dernier :

- Mise en place d'un **Réseau d'échanges réciproques de savoirs** en musique par un collégien qui va donner des cours de piano à d'autres élèves

suite à une intervention de deux professeures de français qui enseignent en collège et lycée en Corrèze et qui ont mis en place cette démarche depuis 1989 dans leurs classes et dans leurs cours puis avec d'autres professeurs et des parents pendant plusieurs années.

Elles ont pu remarquer que cette démarche pédagogique a favorisé la transmission et donc une certaine expertise. En effet, transmettre un savoir permet de mieux cerner son niveau de compétence et ses manques : il est nécessaire de clarifier, de reformuler, de synthétiser, de se poser des questions...

L'échange réciproque, quand il est paritaire et réciproque, est synonyme de dignité. Les regards changent et chacun peut progresser par rapport à des questions qu'il se pose.

Cette démarche permet aussi la multiplicité. En effet, les stratégies utilisées sont multipliées et permettent à chacun avec ses différences de participer avec ses ignorances et ses richesses : dans cette situation, l'erreur a donc un statut différent.

Cette expérimentation citoyenne relie les savoirs scolaires et autres apprentissages et transmet certaines valeurs de coopération, de confiance, de fierté, de responsabilité, d'exigence, de rigueur, de curiosité, d'esprit critique, d'organisation...

Proposition d'organiser une disco soupe pour la prochaine réunion du CDJ le 5 avril 2017

Par définition, une disco soupe est un mouvement solidaire et festif en musique, qui s'approprie :

- l'espace public
- et le rebut alimentaire

pour sensibiliser au gaspillage alimentaire.

Il est donc décidé d'organiser une disco soupe à la pause méridienne durant la prochaine réunion du CDJ le 5 avril 2017 en fin de matinée avec 25 CDJ volontaires inscrits pour expérimenter et faire connaître cet évènement à l'ensemble des jeunes élus en collaboration étroite avec Franck Bezannier, le cuisinier du Conseil départemental qui s'associe à l'opération « 0 gaspi » engagée depuis quelques mois.

Dans le cadre du plan de lutte contre le gaspillage alimentaire prévu cette année scolaire dans 6 collèges d'Eure-et-Loir, il est prévu de proposer cette confection collective et festive de soupes ou jus de fruits à partir de fruits et légumes invendus collectés auprès des producteurs et / ou revendeurs locaux – temps commun d'engagement dans la démarche annuelle accompagné par l'équipe du Conseil départemental et du croisement possible des projets musicaux du collège.

Projection du 3ème Journal télévisé du CDJ : prise de connaissance par les nouveaux élus Choix des thèmes du prochain JT : support de communication sur les projets du CDJ

Les sujets retenus sont les suivants :

- *Le gaspillage alimentaire : la disco soupe*
- *La 10^{ème} rencontre avec les éco-délégués*
- *Le réseau d'échanges réciproques de Savoirs / Charte de respect*
- *La journée de l'information et des médias*

Les reporters volontaires travaillent l'écriture des différents thèmes en collaboration étroite avec 2 ou 3 CDJ.

Réflexions autour de la construction d'une charte de convenance au sein du CDJ

- Respecter la prise de parole et répartir la parole au sein de l'Assemblée junior
- Bonne ambiance (participation)
- Reprise de vie du groupe fermé Facebook
- Se dire bonjour le matin avec le prénom
- Les élus « sociables » s'orientent vers les élus « timides »
- Respect collectif
- Considération par le groupe d'élus des nouveaux qui arrivent dans l'assemblée (présentation, les associer au groupe...)
- Changer de place pour mieux communiquer (dans l'hémicycle et le midi à table)
- Meilleure écoute et plus de respect les uns envers les autres : création d'une meilleure ambiance sans portables (déposés dans une bannette pendant le temps de réunion)

Répartition en 3 ateliers :

1- Ecriture de la charte

- Les idées reprises de la matinée tournaient toutes autour de grands thèmes du Bien Vivre Ensemble tels que : la participation, l'écoute, le respect, la liberté, les devoirs et la collaboration.
- Certains CDJ ont illustré cette charte avec des dessins pour l'égayer.
- Puis le nom de " Charte des Jeunes Conseillers " est venu remplacer la charte de convenance.
- Enfin la rédaction et la mise en page de cette charte se dérouleront avant le prochain CDJ du 5 avril pour être affichée avec la possibilité d'évoluer au cours des mois.

Réflexions sur l'engagement

Au fil de l'atelier, les CDJ ont été amenés à se questionner sur ce qu'est ou non l'engagement et sur les raisons de cet engagement. Après plusieurs mises en situation, pour eux, s'engager c'est :

- Assumer ses choix
- S'établir un but
- Aller jusqu'au bout
- Donner son maximum
- S'améliorer
- Respecter ses promesses pour améliorer le monde
- S'épanouir
- Aider les autres
- Evoluer
- Pour sa satisfaction personnelle
- S'investir et découvrir
- Pour le bien des autres
- Parce que ça doit nous plaire

1- Reprendre les différentes saynètes réalisées précédemment sur le harcèlement scolaire pour réfléchir collectivement à la puissance du groupe pour tenter de résoudre les difficultés dans une classe ou au sein d'un collège

2- Ecriture du 4^{ème} JT en prévision du tournage le mercredi 5 avril prochain

Retour des ateliers dans l'hémicycle

La prochaine rencontre est prévue :

Mercredi 5 avril 2017
au Conseil Général
Place Châtelet
à Chartres
de 9h30 précises à 17 h.